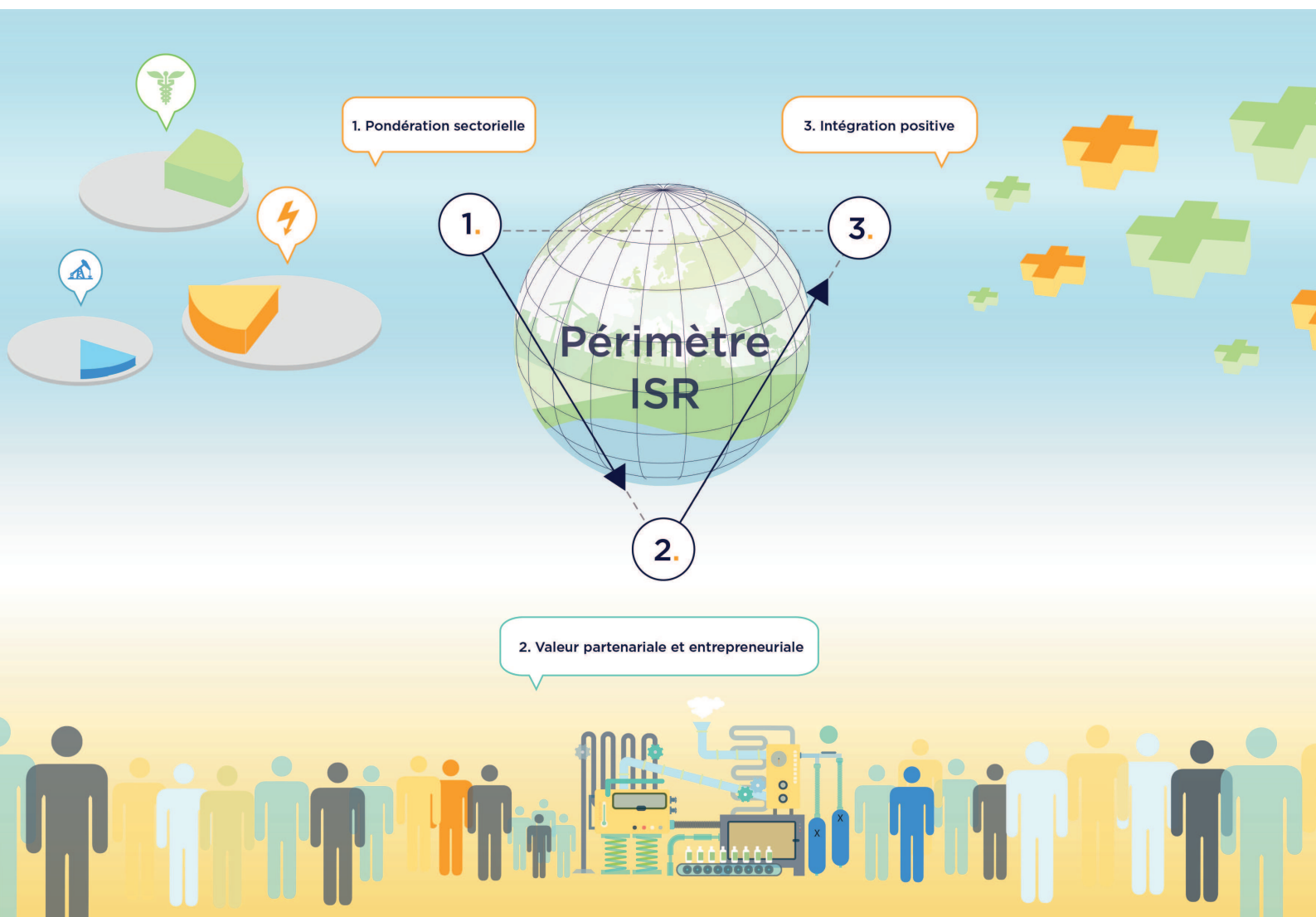


Méthodologie

Valeur partenariale et entrepreneuriale



UNE INNOVATION CONTINUE, AU SERVICE D'UN

La philosophie de cette nouvelle méthode reste profondément ancrée dans les convictions d'origine* : l'investissement doit contribuer à replacer le bien-être des êtres humains au cœur du développement économique.

Afin d'approfondir cet engagement, nous nous attachons à prendre en compte une définition élargie de la création de valeur (qui peut être économique, mais également sociale ou environnementale), ainsi que du bénéfice qu'elle apporte aux différentes parties-prenantes. Cette approche intègre également une dimension prospective.

Il s'agit donc d'appréhender la performance sociétale de l'entreprise dans sa globalité, en apportant une vision panoramique de ses impacts et en estimant ses perspectives de progression.



Valoriser
les biens communs

UNE MÉTHODE BASÉE SUR DEUX PRINCIPES

Au niveau macro-économique :

Au niveau macro-économique, il convient d'évaluer les secteurs d'activité en fonction de leur propension à préserver et à valoriser les « **Biens communs** ».

Dans la notion de « Biens communs » sont intégrés tous les enjeux cruciaux à l'échelle planétaire pour la préservation et l'amélioration de la vie humaine (accès à l'eau potable, alimentation, réduction des risques sanitaires, conservation environnementale, sécurité...).

L'évaluation des secteurs s'appuie sur des publications d'organismes internationaux (Forum économique mondial, Organisation de Coopération et de Développement Économiques...).

Une **pondération sectorielle*** est définie en fonction des opportunités et des risques inhérents à chaque activité en matière sociale, sociétale et environnementale.

Des **matrices de matérialité*** sectorielles sont ainsi réalisées pour définir l'exposition souhaitée à chaque activité.

- **Bien communs :**

Ensemble des ressources, matérielles ou immatérielles, qui sont non-exclusives mais peuvent engendrer une rivalité. Il peut s'agir de ressources naturelles (telles que l'eau, la biodiversité...), mais également de productions culturelles et scientifiques.

- **Pondération sectorielle :**

Pour chaque secteur d'activité, fixation du nombre d'entreprises à intégrer au périmètre d'investissement.

- **Matrice de matérialité :**

Approche qui permet d'identifier et de hiérarchiser les risques et opportunités d'un secteur. Elle met en évidence les facteurs convergents entre enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux d'une part, et impact économique d'autre part.

MATRICE DE MATERIALITÉ DU SECTEUR MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Risques

- 1 Sécurité des produits
- 2 Pollution locale
- 3 Émissions de gaz à effet de serre
- 4 Impact de l'activité sur la biodiversité
- 5 Santé et sécurité des collaborateurs et sous-traitants
- 6 Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- 7 Acceptabilité de l'activité
- 8 Ethique des affaires
- 9 Attraction et rétention des salariés

Impact économique

Opportunités

- 1 Produits durables
- 2 Analyse du cycle de vie des produits
- 3 Croissance démographique
- 4 Urbanisation croissante
- 5 Participation aux réseaux sectoriels de partage des pratiques
- 6 Economie circulaire

INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE



Nouvelle Stratégie 50

Meeschaert Asset Management crée le 1er fonds éthique français



Générer de la valeur
partenariale et entrepreneuriale

Au niveau micro-économique :

Au niveau micro-économique, les entreprises sont évaluées en fonction de leur capacité à générer de la **valeur partenariale et entrepreneuriale**.

Ce concept recouvre plusieurs aspects : au-delà de l'analyse ESG classique, les équipes de recherche Meeschaert Asset Management s'attachent à valoriser les sociétés qui répondent aux critères de la « Création de Valeur Partagée », celles qui font preuve d'innovation et de proactivité en menant un projet managérial de qualité.

Pour investir au-delà des entreprises présentes dans le **STOXX Europe 600**, une démarche d'intégration positive permet d'identifier des entreprises de taille moyenne, dont le projet comporte une forte utilité sociale ou environnementale.

- Valeur partenariale et entrepreneuriale :

Nouvel outil utilisé dans l'analyse ISR MAM. Y sont intégrés des critères prospectifs tels que la qualité managériale et la capacité d'innovation des entreprises (pôles Recherche & Développement, évolution de l'offre...).

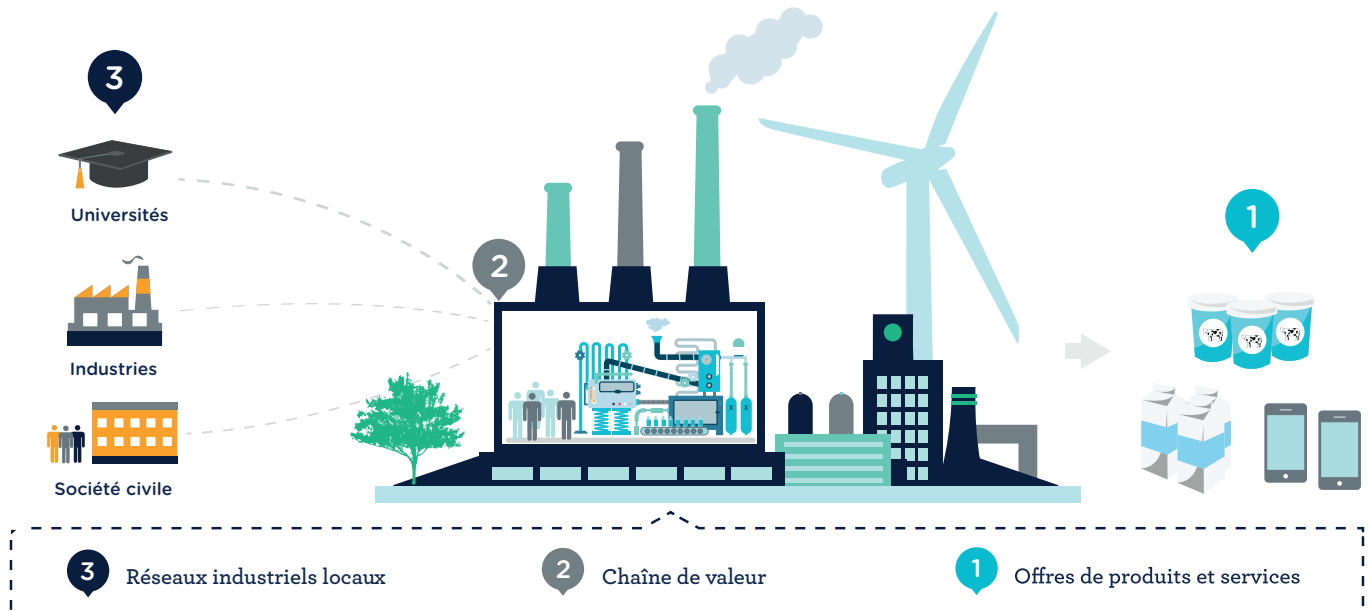
- STOXX Europe 600 :

Indice large comprenant 600 sociétés cotées sur les marchés européens.

FOCUS SUR LA CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE (MICHAEL PORTER) :

Il existe un lien indissociable entre la performance sociétale et la performance économique d'une entreprise. Afin de développer cette performance commune, trois grands leviers d'innovation peuvent être actionnés :

1. La conception de nouveaux produits ou la création de marchés
2. La redéfinition de la productivité dans la chaîne de valeur
3. Le développement de réseaux industriels locaux



Pionnière en France, la société Meeschaert Asset Management a créé le premier fonds éthique en 1983, à la demande de congrégations religieuses. Les économes de ces congrégations souhaitaient alors investir sur les marchés financiers, tout en respectant leurs convictions et en contribuant à un développement harmonieux des personnes et de l'environnement. Parallèlement, elles ont créé l'association « Ethique et Investissement », afin de réfléchir ensemble à la façon de décliner ces valeurs en critères de sélection des entreprises et de gestion des fonds.

Depuis plus de 25 ans, Meeschaert Asset Management a développé une offre spécifique et a formalisé une méthodologie singulière de sélection responsable des entreprises et des Etats. Celle-ci se caractérise par une approche hybride qui s'appuie à la fois sur un processus d'exclusion et une sélection « best-in-class » basée sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

En savoir plus sur les fonds concernés par la méthode Valeur partenariale et entrepreneuriale : www.isr.meeschaert.com

SIÈGE SOCIAL

12, Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris

LES IMPLANTATIONS

RÉGIONALES DU GROUPE

Bordeaux

2 rue de Sèze
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 01 33 50

Nancy

3 rue Sainte Catherine
54000 Nancy
Tél. : 03 83 39 10 80

Cannes

8 rue Macé
06400 Cannes
Tél. : 04 97 06 03 03

Nantes

Place Royale 1 rue Saint Julien
44000 Nantes
Tél. : 02 40 35 89 10

Lille

11 Allée du Château Blanc
59290 Wasquehal
Tél. : 03 28 38 66 00

Strasbourg

1, Quai Jacques Sturm
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 61 34 46

Lyon

61 rue de la République
69002 Lyon
Tél. : 04 72 77 88 55

Toulouse

24 grande rue Nazareth
31000 Toulouse
Tél. : 05 61 14 71 00

Marseille

42 rue Montgrand
13006 Marseille
Tél. : 04 91 33 33 30

GROUPE MEESCHAERT :

QUATRE PÔLES D'ACTIVITÉ

Meeschaert Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
- Conseil en investissements
- Conseil boursier
- Investissements immobiliers

Meeschaert Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés
- Gestion sous mandat

Meeschaert Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

Meeschaert Capital Partners

- Capital transmission
- Capital développement

